CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an; pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes [...] par autorité de justice, ventes de plantations, esclaves marrons, animaux épaves ou [...] &c. &c., lui seront portées en compte séparé [...] aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de semblables annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR PENSACOLA, MOBILE, ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.
Le bâteau à vapeur MERCHANT, capitaine J. McC Barker, partira de la Nouvelle Orléans, tous les Samedis matin après l'arrivée des chars de 7 heures, pour Pensacola, touchant à la Baie St Louis, Passe à Christian, Biloxi et ouest Pascagoula, et arrivera à Pensacola tous les Dimanches matin. Il partira de Pensacola, pour la Mobile, tous les Mardis matin à 8 heures et demie. Il partira de la Mobile tous les Mercredis à 6 heures du matin, pour la Nouvelle Orléans, touchant à Pensacola, Biloxi &c.
Ce nouvel arrangement sera ponctuellement observé, pendant le reste de la saison.
Tous les esclaves qui passeront à bord de ce bâteau, devront être expédiés à la Douane, et tous les effets sont aux risques de ceux auxquels ils appartiennent. Pour passage s'adresser au capitaine Barker.
Toutes les provisions, ameublement &c. devront être envoyés à bord Vendredi, s'il on tient à les voir embarquer. Des effets particuliers devront être envoyés le jour-ci, ou le Samedi matin, s'adresser à la Nouvelle Orléans à
JOHN KILSHAW.
A Pensacola, Jennison & Foster.
20 juillet A la Mobile, à Talcott Irwin & Co

Pour Manchester, Yazoo, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires—Le steamer neuf et bon marcheur BRIDGEWATER, capitaine W. H. Wright, destiné à servir de paquebot régulier, reçoit son fret et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à bord au quai de la rue de la Commune, ou à HYDE & COMSTOCK
29 juil 34, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le beau steamer MORAVIAN, capitaine J. O. Dunx, ne calant que peu d'eau, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville, ou à HYDE & COMSTOCK, No. 32, rue du Camp,
27 juillet

POUR LOUISVILLE. Le beau bâteau à vapeur MONMOUTH, ayant une chambre sur le pont, capitaine Eastman, partira sous le plus bref délai, pour ce port et les endroits intermédiaires. [...] s'adresser à bord ou à EASTMAN & BROTHERS, No. 24, Vieille Levée.
[...] juillet

POUR NEW-YORK. LE beau brick doublé et chevillé en cuivre, connu sous le nom de COLUMBUS, et commandé par le capitaine Pierce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira immédiatement. Pour le reste, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL. LE navire AI RUSSIA, construit il y a [...] ans, doublé et chevillé en cuivre, partira promptement, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à A. S. BARKER, No. 60 ½, rue de la Commune, ou à JACOB BARKER, No. 27, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier, A. I. Roger Sherman, capt. Jonas Lowell, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Passage seulement. Le navire fin voilier (classe A. 1) Brunette, capt. Fairs, ayant toute sa cargaison engagée à bord, partira sans délai. Pour passage, s'adresser à LEVI H GALE, rue de la Commune No 93

A FRETER. La belle barque doublée et chevillée en cuivre, connue sous le nom de Lubeck, et commandée par le capitaine Radecker, du port de 700 barils, a besoin de fret pour l'un des ports de l'Europe. Pour les conditions, s'adresser à R. GRONING & Co.

A FRETER—Le navire de première classe ROB ROY, capitaine Drummond. S'adresser à COIT & Co., No. 20, rue de la Douane

POUR LIVERPOOL. Le navire MANCHESTER, cap. Boswell, de marche supérieure, ayant un chargement engagé, partira sous peu.—Pour passage, ayant des emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, No. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL. LE beau brick VERNON, fin voilier, cap. Murphy, partira sous le plus bref délai. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H. GALE, No. 90, rue de la Commune.

POUR NEW YORK. Le beau navire fin voilier CHATON, capt. Peckner, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, a besoin de coton pour le compléter. Pour fret duquel, [...] s'adresser à LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR COWES—Le beau navire neuf Daniel Webster, capitaine Stever, partira immédiatement. Pour passage seulement, bons emménagements, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Philadelphie—Le superbe brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kelly, ayant à bord la plus grande partie de son [chargement], partira incessamment. Pour balance de passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR BOSTON—La belle barque fine voilière Henry, capitaine Sneel, ayant une grande partie de son chargement allant à bord, partira sans délai. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 98, rue de la Commune.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire de première classe, fin voilier et tirant peu d'eau OCTORARA, capitaine Deacon, a besoin de 300 balles pour compléter son chargement; conditions du fret et passage, ayant des chambres, s'adresser au capitaine, ou à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

[...] Louer ou Fréter.

A FRETER—Pour St Yago de Cuba, ou pour tout autre port des Antilles—La goëlette A1. fine voilière, doublée et chevillée [...] LADY HOPE, capitaine Arnoux, s'adresser à KOHN, DARON & Co., no. 28, rue Bienville.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, le 27 juillet 1837.
CONFORMEMENT à la loi la Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, dimanche [...], à 6 heures précises du matin, pour une inspection.
Les commandans des compagnies devront remettre à l'inspecteur un contrôle exact du nombre effectif de leurs compagnies.
Les officiers de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du brigadier-général J. B. Plauché, commandant la Légion,
D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

Aux Teneurs d'Auberges et Hotels.
Les soussignés, vendront aux maîtres de pensions, hôtels, restaurants, etc, du bois de chauffage pendant toute la saison, et à des prix les plus bas, bois de chêne, frêne, et pin, charbons, sable, etc.
W. E. & R. MURPHY,
juillet No. 138 vieux Bassin.

Aux Bateaux à vapeur.
BOIS DE PIN de première qualité à vendre par les soussignés, à bon marché.
W. E. & R. MURPHY,
juillet No. 138 vieux Bassin.

A VENDRE—1000 barils de chaux, et 300 barils Goudron, en bon ordre et à vendre à bon marché, en lots convenables aux acheteurs.
W. E. & R. MURPHY,
juillet No. 138 vieux Bassin.

VIN DE MALAGA.—35 barils Vin de Malaga, à vendre par HENRY HART, 39, Vieille-Levée.

AVIS—La société existant autrefois sous la raison de Philips & Hart, est dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la maison seront liquidées au No. [...] rue Bienville.
E. W. PHILIPS,
HENRY HART.

AVIS—M. Henry Hart, de la maison Philips & Hart, seul autorisé à faire le recouvrement des crédits de la maison Philips & Hart. Il est chargé de la liquidation des affaires de ladite société.
15 juil—3m R. W. PHILIPS. HENRY HART.

Ventes par le Shérif.

Manuel Andry contre L. U. Gaiennié.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, par l'honorable Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le Mercredi 30 Août prochain, à une heure de relevée:
Huit lots de terre, désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze sur un plan déposé en l'office de Félix de Armas, notaire public, et annexé à un acte de vente passé par Manuel Andry à Alexandre Lesseps; le lot No. 5, mesure 60 pieds de face au fleuve, sur 200 pieds de face à la rue Manuel, borné du côté du chemin public, par le lot No. 6, et du côté de la rue Manuel, par le lot No. 7, le lot No. 6, mesure 60 pieds de face au fleuve sur 200 pieds de profondeur, borné à droite par le lot No. 5, à gauche par la ligne qui le sépare de l'habitation des dames Religieuses, et dans le fond par partie du No. 7. Ensemble la bâtisse en face des dits lots No 5 et 6.
Les lots No. 7, 8, 9, 10, 11 et 12, mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Manuel, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No. 12, à la profondeur de 120 sur la 1ère rue Transversale.
Conditions comptant. En monnaie des Etats-Unis ayant cours légal. FRED. BUISSON,
26 juillet Shérif.

Madme Tiblier vs Milton Dally.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le lundi 28 août prochain, à une heure de relevée.
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, encoignure des rues Bagatelle et Bons-Enfans, mesurant soixante pieds de face à la rue Bagatelle sur soixante pieds de profondeur et face à la rue des Bons Enfans, (mesure française), ensemble les édifices qui s'y trouvent.
Conditions, comptant—Suffisamment pour payer $427 77 2/3 avec les intérêts et les frais, et $427 77 2/3 payable le 9 décembre 1837.
27 juillet FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE PAROISSE—J. M. Ducros contre Joseph Jolly—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le samedi 26 août prochain, à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, à une heure de relevée.
Un certain lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet formé par les rues St Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné par le numéro 45 sur un plan dressé par J. Pilié daté le 10 novembre 1809, déposé en l'office de J. N. Duncan alors notaire public; le dit lot désigné par le no. 16 sur un plan figuratif déposé dans le bureau de Jos Cuvillier notaire public, pour recours après avoir été paraphé ne varietur par les parties et le notaire pour l'identifier
Le dit lot mesure (mesure française) 25 pieds six pouces sur la rue Annette, sur 101 pieds et 7 lignes de profondeur; également 25 pieds 6 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du no. 21.
Conditions de la vente; $118,75, avec intérêts depuis le 6 mai, les frais de protêt, frais de poursuite comptant, la balance à 12 mois à dater du 3 septembre 1836.
22 juillet FRED. BUISSON, Shérif.

Zenon Orso contre veuve Louise Chenet Orso.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire.—Il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le Samedi 26 Août prochain, à une heure de relevée.
Un certain lot de terre, situé rue St Pierre, entre les rues de Chartres et Royale, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St Pierre, sur cent pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mlle. Nancy O'Hara, de l'autre et dans le fond, par celle de Mme. veuve C. Garcia. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent. Conditions comptant
25 juillet FRED. BUISSON, Shérif.

J. B. X. M. Marigny vs James Gottschalk.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du 1er. District Judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 26 août prochain, à une heure de relevée, les propriétés ci après décrites, savoir:
1o Trois ilets de terre situés au faubourg Franklin de cette ville, désignés par les numéros 117, 163 et 186, sur le plan original du dit faubourg dressé par Jos. Pilié, voyer, le 17 juin 1823 et déposé en l'office de Théodore Seghers, notaire public.
L'îlet No. 117 est compris entre les rues Vertu, Musique, et Force et la Promenade Washington, et mesure 300 pieds de face à la rue Musique et à la Promenade Washington, sur 253 pieds de face aux rues de la Force et de la Vertu.
L'îlet No. 163 est compris entre les rues Arts, Vertu, Peintres et Force, et mesure 300 pieds de face aux rues Arts et Peintres et 290 pieds de face aux rues Force et Vertu.
Et l'îlet No 186 est compris entre les rues Peintres, Vertu, Force et Promenade Franklin, et mesure 300 pieds de face aux rues des Peintres et à la Promenade Franklin sur 253 pieds de face aux rues Vertu et Force.
2o. Sept lots de terre au faubourg Delord, de cette ville, désignés sur le plan par les Nos. 258, 259, 260, 261, 262, 263 et 264.
Lots Nos. 258 à 261, sont contigus et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magnolia sur 125 pieds de profondeur.
Le lot No. 262 forme l'encoignure des rues Magnolia et Cypress et mesure 27 pieds de face à la première rue sur 125 pieds de face à la dernière
Le lot No. 263 mesure 27 pieds de face à la rue Locust sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Cypress de la quelle il forme l'encoignure.
Enfin le lot No. 264 contigu aux précédens, mesure 25 pieds de face à la rue Locust sur 125 pieds de profondeur. Conditions comptant.
22 juillet FRED. BUISSON, Shérif

Louis A. Lemaitre contre James R. Putnam.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le Samedi 26 Août prochain, à une heure de relevée.
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'une des encoignures, formées par les rues St. Joseph et Foucher, au faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 5, et mesurant (mesure américaine) trente pieds de face à la rue St. Joseph, sur 117 pieds et un pouce de profondeur, et face à la rue Foucher.
Conditions de la vente. Comptant pour payer $2000, avec l'intérêt à dix pour cent par an, depuis le 26 mai 1837, jusqu'à parfait paiement, $6 de frais de protêt et les frais de l'action, $20·0, payables le 28 mai 1838—$2000 payables le 28 mai 1839, à la condition que si ces paiemens ne sont pas ponctuellement effectués, les termes non échus deviendront exigibles à la volonté du créancier, portant un intérêt de 10 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement. La balance s'il y en a une, sera payée aux termes nécessaires pour faire face aux payemens de trois billets tournés à F. W. Lea, s'élevant ensemble à $2000, et divisés en trois coupons chacun de $666, 66 2/3 payables à 18, 20 et 36 mois du 17 décembre 1836. FRED. BUISSON, Sheriff. 25 juillet

VINS, THE, &c.—10 boîtes Thé de Hyson Skin, 30 dito de Young Hyson, 28 demi-boîtes dito, 60 petites boîtes de 6 livres dito dito, 10 caisses Thé d'Hyson, en boîtes de fer-blanc, 125 caisses Moutarde irlandaise, 50 quarts de pipes Vin des Canaries, 24 dito Vin de St. Lucar, 12 dito Vin Madère de Marseille, 1 pipe vieux vin de Sherry, 2 pipes Madère L. P. 3 demi-pipes dito, 4 demi pipes vin St. Lucar, 250 caisses vin de St Estèphe Médoc, à vendre par
27 juillet COIT & Co. No. 20 rue de la Douane.

PARFUMERIE—25 malles eau de Cologne de Lavande et des Fumeurs, savon de toilette, pommades et crèmes de Perse, huile Macassar, phosrix, fluide de Java et de Georgie, poudre de Guelaud et domestique, à vendre par J. VATINEL,
27 juillet rue Conti, No. 21

PORCELAINE—34 caisses blanche unie, à vendre par J. VATINEL,
27 juillet rue Conti, No. 21.

80 BARILS Vin doux de Malaga, 150 barillets Malaga doux, 1000 quarts de caisses Raisins en grappes, 60 sacs Café de la Havane, à vendre par A. M. DE MIRANDA,
27 juillet rue St. Louis.

TÊTES de Porc—50 boucauts têtes de porc, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
25 juillet—d 14 rue Poydras.

FARINE—100 barils farine superfine, supérieure récemment reçus, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

JAMBON—15 futailles jambon de Cincinnati, en magasin, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

GRAISSE—15 barils, en magasin, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

SANGSUES.
PLUSIEURS milliers de belles et bonnes Sangsues à vendre à la pharmacie du soussigné.
A. A. PEYCHAUD,
6 juillet Rue Royale, No. 123

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St. Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.
P DELAHOUSSAYE,
16 mars W MERRYFIELD.

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçus, ils tâcheront de mériter de plus en plus la confiance de leur amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. 18 av

POLHEMUS & COOK—Peintres d'enseignes d'ornements et de bâtiments, place de la bourse no 22, près de la poste
Les soussignés, espèrent par leur exactitude et leur ouvrage, à des prix modérés, mériter la confiance du public. Transparens et drapeaux militaire, imitations de bois, marbres, ainsi que les peintures des bateaux à vapeur, s'exécutent avec la plus grande promptitude. 14 av

L. DEPOORTER, Chirurgien-Dentiste, rue de Canal, no 130. Les études longues et actives dans la partie scientifique de son art, faite sous la direction de premiers maîtres, une parfaite connaissance de la partie mécanique relative à sa profession, une pratique de nombreuses années suivi avec succès sont, il ose espérer, des titres à la confiance publique.
N. B. L. D. traite les maladies de la bouche, celle des cavités osseuses voisines, la perforation et la division des os et du voile palatin; cette partie de la chirurgie étant du ressort du dentiste européen. 6 mai

MARCHANDISES DE FANTAISIE.
LES soussignés, viennent de recevoir par le paquebot Orléans un nouvel assortiment de brosses pour habit, à manches longs, miroirs pour la bouche, lignes à pêcher, pincettes, fer à friser, des jaune, brosses à dent, peinture, eau de rose, huile antique et de Macassar, cartes à jouer, rasoirs de Washington, peignes étrilles, toile blanche, ficelle, bourses, encre de [...], encre rouge et noire, bagues en or, cachet recdevise, bracelets pour dame, etc., à vendre par
13 juin POLLARD & GREEN. rue de Chartres no 53.

BRIQUES—100,000 briques du Lac, de bonne qualité, à vendre par WILLIAM BOMAN,
18 juillet No. 168, rue du Bassin.

FOIN—300 balles de foin du Nord, maintenant à bord du brick Catherine, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
1 juillet 22 rue Bienville.

TRAITES—Traites sur Baltimore, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
1 août L MILLAUDON & Co.

EN débarquement du Huntsville, de New York, 40 barriques de Vin rouge, Médoc vieux. 30 balles foin, bonne qualité.
6 juillet LATASTE & BRULATOUR.

EN débarquement du brick Vernon, venant du Havre, 250 paniers Vin de Champagne de Jolly, de qualité supérieure.
6 juillet LATASTE & BRULATOUR

EAU-DE-VIE DE BORDEAUX—9 pipes Eau-de-vie de Bordeaux, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co
20 juillet No. 28, rue Bienville.

Ventes par le Shérif.

COUR DE DISTRICT—Jean Durand contre James Wright—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire, il sera vendu à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le samedi 26 août prochain, à une heure de relevée.
Un morceau de terre situé en cette ville, faubourg Marigny, rue des Français entre les rues de la Victoire et Moreau, ayant, mesure américaine, quarante deux pieds sept pouces, et quatre huitièmes de ligne de face à la dite rue des Français, sur cent vingt sept pieds dix pouces et 5/8mes de ligne de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot désigné sur le plan du faubourg Marigny par le lot no 194 et de l'autre côté par la propriété maintenant ou ci devant à Severin Latapie h. c. l.
Conditions de la vente, $2,525, avec les intérêts depuis le 12 juin 1837 jusqu'à parfait paiement à raison de 8 pour cent l'an, trois piastres de protêt, trois piastres frais de copie de vente ainsi que les frais du procès, payables comptant; et $2,525, payables le 12 décembre de la présente année.
22 juillet FRED. BUISSON, shériff.

Alexander Milne contre John Parks.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le mercredi 6 septembre prochain, à une heure de relevée.
Trois ilets situés en la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain en cette paroisse, désignés sur le plan dressé le 16 mai 1831, par L. Bringier arpenteur général de cet Etat et déposé en l'office de C. Pollock not. pub. par les nos. 216, 217 et 238, mesurant au pied français, comme suit, savoir:
1o. L'ilet no 216, 300 pieds de face sur chacune des rues suivantes, c. à. d. l'Avenue d'Edimbourg, les rues Bruxelles, Dublin et Varsovie entre les quels il est compris.
2o. L'ilet no 217 mesure 300 pieds à l'avenue d'Edimbourg et aux rues Varsovie, Dublin et Havane.
3o. L'ilet no 238 mesure 300 pieds de face aux rues Dublin, Varsovie, Vienne et Havane. Chacun de ces ilets contient douze terrains.
Conditions comptant.
1er août FRED. BUISSON, shériff.

John Alexander contre Miss Jane Kinsey Gaunt.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi 5 septembre prochain, à une heure de relevée.
La négresse nommée Leda âgée d'environ 32 ans, saisie dans l'affaire ci dessus.
Condition comptant.
1er août FRED. BUISSON, shériff.

Alexandre Milne contre Henry Wahrenbergh.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le mercredi 6 septembre prochain, à une heure de relevée.
Deux lots de terre situés en la ville de Milneburg sur le lac Pontchartrain, et désignés sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat, le 16 mai 1831 et déposé en l'office C Pollock not. pub. par les nos. 3 et 4 de l'ilet no 133, ayant mesure française les dimensions, suivantes, savoir:
Le lot no 3 a soixante pieds de face à la rue Frankford, entre l'avenue de Londres et la rue Havane sur 150 pieds de profondeur, et le lot no 4 contigu au précédent, a 60 pieds de face à la rue Frankford sur 120 pieds de profondeur.
Conditions comptant.
1er août FRED. BUISSON, shériff.

Richard Murphy contre ses créanciers.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le samedi 2 septembre prochain, à une heure de relevée, les esclaves ci après dénommés, savoir:
Charles et sa femme Molly.
Alexandre, Edouard, Patsey.
Marie Jeanne et son enfant Mary Ann.
Marie Louise, Lucie et son enfant Ja[...].
Faisant partie des propriétés cédées par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions, comptant. FRED BUISSON,
1er août shériff et syndic.

Alexander Milne contre James E. Doyle.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le Mercredi 6 Septembre prochain, à une heure de relevée.
Quarante-quatre lots de terre, situés en la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain en cette Paroisse, désignés sur le plan original de la dite ville, dressé par L. Bringier, arpenteur général de l'Etat, le 16 mai 1831, déposé dans l'office de C. Pollock, notaire public, par les Nos. deux, trois, cinq, six, sept, huit, neuf et dix dans l'ilet No. 29. L'ilet entier No. 242, contenant 12 terrains; l'ilet entier No. 111, contenant 12 terrains; l'ilet entier No. 253, contenant 12 terrains; ayant les dimensions suivantes, savoir:
1o. Les lots Nos. 2, 3, 6, 7 et 10, mesurent chacun 60 pieds de face, à la promenade Franklin, sur 125 pieds six pouces de profondeur; le lot No. 2, forme l'encoignure de la rue Columbia, et le lot No. 10, forme l'encoignure de la rue Frankford.
2o. Les lots No. 5, 8 et 9, mesurent chacun 60 pieds de face à la rue des Peintres, sur 125 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No. 9, forme l'encoignure de la rue Frankford; les dix-huit lots font partie de l'ilet No. 29.
3o. L'ilet Nos. 111, mesure deux cent quatre vingt-dix pieds sur la rue Dublin, la même dimension sur rue Vienne, 200 pieds de face à la rue des Lapins, et la même dimension à la rue des Chevreuils.
4o. L'ilet No. 242, mesure trois cents pieds de face sur les rues suivantes, savoir: Vienne, Hambourg, Presbourg et Madison, etc.
5o. L'ilet No. 253, mesure 290 pieds, 6 pouces de face à la rue Vienne, la même dimension à la rue Presbourg, 300 pieds sur la rue de l'Union et la même face de à la rue Bagatelle. Conditions comptant
1er août FRED. BUISSON, Shériff.

COUR DE PAROISSE—No 9796.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le lundi 11 septembre prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente savoir:
Le lots de terre suivant, situés au faubourg Delord, en cette ville, compris dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp et Duplantier (lequel ilet a été divisé en deux ilets,) par l'ouverture de la rue Poyferre, des rues Magasins, et Camp, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur général et déposé dans l'étude de D. L. McCay not pub. savoir:
1o. Lots nos. 2, 3 et 4, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur.
2o. Lots nos. 7 et 8 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue de Magasins, sur 120 pieds de profondeur.
3o. Lots nos 10, 11 et 12, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Poyferré, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces et une ligne.
4o. Lot no. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Poyferré, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces et 2 lignes.
5o. Lot no. 14 formant l'encoignure des rues du Camp et Poyferre, et mesurant 31 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, et face à la rue Poyferré.
6o. Lots nos. 15 et 16 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds.
7o. Lot no. 17 mesure 30 pieds 8 pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds.
8o. Lots nos 18, 19 et 20 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces et une ligne.
9o. Lot no 21 formant l'encoignure des rues Magasins et Poyferré, et mesurant 27 pieds 4 pouces et deux lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Poyferré.
10o. Lot no. 28 mesure 26 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 120 pieds.
11o. Lots nos 26, 27 et 29 mesurant chacun 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 120 pieds.
12o. Lot no. 31 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Duplantier sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes.
13o. Lot no 39 mesurant 26 peids de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds.
14o. Lots nos. 40 et 41 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds.
15o. Lot no. 41 formant l'encoignure des rues du Camp et Poyferré, et mesurant 37 pieds 4 pouces et deux lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds, et face à la rue Poyferré.
16o. Lot no. 45 mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poyferré sur 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur, le tout mesure américaine, ensemble avec les édifices et améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits qui lui appartiennent.
Les lots mentionnés et décrits ci dessus seront vendus aux termes et conditions, suivantes: savoir.
Lot no 2 comptant suffisamment pour payer $360 montant d'un billet, et $28 80 d'intérêt à 8 pour cent par an, $4 50 frais de protêts du procès, et la balance en neuf termes égaux de $360 chaque, payable en billets à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, et neuf ans du 13 mai 1837, les dits billets portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lots nos 3, 4, 7 et 8, comptant, suffisamment pour payer quatre billets de $360 chaque, et $28 80 intérêt sur chacun, à 8 pour cent, et $4 50 frais de protêts, sur chaque billet, et les frais du procès, et la balance du prix des dits lots de terre, en neuf termes égaux de $360 chaque payable en billets à un, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, et neuf ans du 13 mai 1837; les dits billets portant intérêt à 6 pour cent par an.
Lot no. 10 comptant, suffisamment pour payer $230, $26 40 cents intérêt, $4 50 frais de protêts et procédure, et la balance en neuf termes égaux de $330, chaque, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an du 13 mai 1837.
Lots nos. 11, 12 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, comptant, suffisamment pour payer neuf billets de 330 piastres chaque, 26 piastres 40, intérêt sur chaque billet 4 piastres 50, frais de protêt et du procès, et la balance du prix de chaque des dits lots en neuf termes égaux, 330 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lot no. 20 comptant suffisamment pour payer $330 montant d'un billet, et 30 piastres 40 intérêt 4 piastres 50, frais de protêt, et de procédure, et la balance en neuf termes égaux de 380 piastres chaque, du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lot no 21 comptant suffisamment pour payer 400 piastres, 32 piastres intérêt, 4 piastres 50 frais de protêts et de procédure, et la balance en neuf termes annuelles, de 400 piastres du 13 mai 1837, en billets portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lot no 23 comptant suffisamment pour payer 360 piastres, 28 piastres 80 intérêt, 4 piastres 50 frais de protêt et de procédure, et la balance payable en neuf termes annuellement de 360 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets portant hypothèque et intérêt, à 6 pour cent par an.
Lots nos 26 et 27 comptant suffisamment pour payer deux billets de 360 piastres chaque, 28 piastres 80 cents intérêt sur chaque billet, 4 piastres 50 dette, frais de protêt et de procédure, et la balance du prix de chaque lot payable en neuf termes annuels de $330 chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lot no 29 comptant suffisamment pour payer 330 piastres, 26 piastres 40 cents intérêt, 4 piastres 50 frais de protêt et de procédure et la balance en neuf paiements annuels de $330 chaque du 13 mai 1837, en billets endossés portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Lots nos 31, 39, 40, 41, 44, 45, comptant suffisamment pour payer six billets de 330 piastres chaque, 26 piastres 40 intérêt sur chaque billet 4 piastres 50 dette frais de protêt et de procédure en neuf paiements annuels de chacun des dits lots en neuf paiements annuels de 330 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.
Pour satisfaire la demande d'une somme de $8,700 piastres, avec intérêt, à 8 pour cent par an du 13 mai 1837 sur billets donnés en paiement des lots de terre ci dessus décrites et saisie à la poursuite de D. F. Burthe. FRED. BUISSON,
8 août shériff.

MAGASIN à louer, rue de Chartres No. 38, entre les rues de la Douane et Canal; la possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PRIEST & NORTH,
26 mai rue de Chartres No. 13

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION DE DOLON h. c. l.—Vente par le régistre des testamens—En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 août 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le jeudi, 14 septembre 1837, à midi, pour compte de la succession de feu Pierre Dolon, h c l, la propriété foncière ci après décrite, savoir:
Deux terrains, situés rue de l'Union, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avid, au nouveau faubourg Marigny, 3me. Municipalité, ayant trente pieds de face et cent vingt pieds de profondeur, sur lesquels est une maison en bois sur sol, divisée en deux appartements, deux galeries et trois cabinets.
Conditions de la vente: moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens
N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs pardevant Louis Feraud, not. pub.

SUCCESSION DENIS—Vente par le Register des Testamens—Jeudi, 14 septembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la N. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 août 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, pour compte de la succession de feu François Xavier Denis:
Un terrain, situé au faubourg Marigny, Troisième Municipalité, rue d'Amour, entre les rues St. Antoine et Bagatelle, mesurant trente pieds de face à ladite rue d'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur; avec les bâtisses qui sont dessus.
Conditions de la vente:—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction et assuré par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens.
N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, pardevant Louis Feraud, not. pub.

Succession de Moctezuma.
Vente par le Register des Testamens.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu devant mon bureau, le jeudi, 17 août 1837, à 4 heures de l'après midi, pour compte de la succession de feu A. M. Moctezuma, une toilette d'homme, avec tous ses accessoires en argent, une montre en or, avec une chaîne d'or, et divers autres objets.
Conditions de la vente—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
5 août Register des Testamens.

SUCCESSION DE DOYLE.
Vente par le Register des Testamens.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 juillet 1837, il sera le vendredi, 1er. septembre 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Thomas Doyle, la propriété foncière ci après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, désigné par le numéro six de l'ilet numéro vingt sept, borné par les rues du Canal, Preret, Perdido et Girod, dans le faubourg Ste. Marie de cette ville, et ayant, mesure américaine, vingt-huit pieds deux pouces six huitièmes de face à la rue du Canal, et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot numéro sept, de l'autre côté par le lot numéro cinq, et dans le fond par le lot numéro huit; le tout conformément à un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général de cet Etat, le 27 décembre 1832, et annexé à un acte passé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, le 31 du même mois, même année; ensemble avec toutes les dépendances; ce lot de terre est le même que ledit feu Thomas Doyle a acquis de John McDonogh, de cette paroisse, par acte au rapport dudit notaire Louis T. Caire, en date du 31 décembre 1832.
Conditions de la vente: Un quart payable comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
29 juillet Régistrer des Testamens
N. B.—L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, pardevant David L. McCoy, notaire public.

SUCCESSION DE RAMAGE—Vente par le Régistre des Testamens.—Mardi le quinze août 1837, à midi à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du dix juillet 1837 j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de James Ramage décédé, l'esclave ci après décrit:
Un mulâtre nommé John, âgé d'environ neuf ans, acquis par le défunt de Jacob Hart fondé de pouvoir de Léon Hart par acte au rapport de William Boswell notaire public le dix neuf novembre dernier, 1836.
Conditions: comptant
W. F. C. DUPLESSIS,
13 juillet Régistrer des Testamens

SUCCESSION DE RISINGSON—Vente par le régistrer des testamens—Vendredi le vingt cinq août 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un décret rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 24 mai 1837; j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Henry C. B. Risingson, décédé, l'esclave nommée CHARLOTTE, âgée de vingt un ou vingt deux ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
22 juillet régistrer des testamens.

SUCCESSION DU DOLON h. c. l.—Vente par le Régistre des Testamens—En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, il sera, le jeudi, 24 août 1837, à 4 heures de l'après-midi, vendu à l'encan au nouveau faubourg Marigny, 3me. municipalité, rue de l'Union, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avid, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Pierre Dolon, homme de couleur libre—Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régistre des Testamens

Vente par le Register des Testamens.
SUCCESSION FAN[...] f. c. l.—Vendredi 25 août, 1837, à 4 heures P. M. en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, seront vendus au domicile de feue Hélène Fanchon, f. c. l situé rue Françoise, entre les rues Bons Enfants et Moralès, au nouveau faubourg Marigny, troisième municipalité, les meubles meublants et autres effets appartenant à la dite succession.
Conditions de la vente, comptant
W. F. C. DUPLESSIS,
12 août Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Gregory Byrne a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Cannon, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Deon Achard a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Michael Wiel, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
10 août W F C DUPLESSIS, rég. des tes.

COUR DES PREUVES—Attendu que Rhoda Jones, veuve de Andrew H Adams a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Andrew H. Adams, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Pierre Fairrent, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Bernard Pringeault, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
5 août Reg. des Testamens.

Succession de Elliot
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.
Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Michael Collins, curateur de la succession de feu George Elliott, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
5 août Régister des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, l'Etat de la Louisiane, à tous ceux que cela concerne—Salut: Attendu que M. Antoine Bonaventure Michel aîné, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après mentionnée, s'est adressé à moi greffier de cette cour, dans le bureau duquel la vente fut enregistrée le 21 juillet 1837, pour la publication conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "un acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes y intéressées, sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit, titre, ou réclamation à la dite propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme, dans l'ordre, le décret, ou le jugement de la cour, en vertu duquel cette vente a été faite, ou toute irrégularité, ou illégalité dans l'estimation ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la présente publication pourquoi la vente ainsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif ci dessus désigné le 17me jour de juillet 1837, en vertu d'un décret rendu par cette cour le 23me jour du mois de mai 1837, dans l'affaire instituée par Jean C. Ulm et Jeanne Baptiste Noël, veuve Didier Godard décédée—no. 9382—du docket de cette cour, et à la dite vente Antoine Bonaventure Michel aîné, s'est rendu acquéreur pour le prix de $1350. Description de la propriété d'après le transfer judiciaire:
Un certain lot de terre situé au faubourg Marigny entre les rues Bons Enfans et Amour, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Marigny, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française, avec les bâtisses, droits et privilèges, qui en dépendent
Nouvelle Orléans, le 11 août 1837.
ARMAND GUYOL,
12 août—3 1ps Députe greffier.

ALIMENT VEGETAL appelé l'Indostane.
REÇU et à vendre à la pharmacie du soussigné, plusieurs douzaines boîtes de l'aliment ci-dessus; l'Indostane n'est pas une composition, c'est un aliment végétal, naturel, très léger, très-nourrissant, qui provient de la partie médullaire d'un palmier de l'Indostan. Les essais faits par les premières notabilités médicales ont démontré qu'elle est souveraine pour développer les forces des enfans à la mamelle auxquels elle tient lieu du sein de la mère, et qu'on ne peut pas employer d'aliment plus adoucissant et plus analeptique dans les cas d'épuisement, pour les convalescens, contre les gastrites, les rhumes, les catarrhes, les faiblesses d'estomac et toutes les affections de la poitrine. Mais, pour en obtenir des effets prompts et marqués, on doit en continuer l'usage avec méthode, et surtout avec assiduité; en prendre au moins deux potages par jour, un le matin et l'autre le soir. Quelque faible que l'on puisse être, on peut être assuré qu'il ne fatiguerait jamais l'estomac.
A. A. PEYCHAUD,
6 juillet Rue Royale, No. 123.

TRAITES sur New York, à vendre par WM. G. HEWES Co.
29 juillet 36 rue du Camp.

MAGASIN A LOUER.
Le joli et beau magasin au No. 25, rue de Chartres. S'adresser sur les lieux.
25 juillet

A LOUER.
La belle maison No. 157 rue de Canal. S'adresser à WM G HEWES & Co.
25 juillet No. 34 rue du Camp.

A LOUER.
Deux Maisons en briques à deux étages, Nos. 140 et 144, rue du Bassin, situées près du vieux Bassin; on en donnera possession le 1er. août. S'adresser à W. BOMAN,
18 juillet No. 168, rue du Bassin.

A LOUER.
L'Hotel de l'Amérique du Nord, encoignure de la rue Bienville et du Chemin Public. S'adresser à M. MUSSON,
11 juillet—7 Nos. 1er 2 rue Royale.

A LOUER—Une maison à Carrollton, convenable pour tenir une pension ou un magasin de comestibles. S'adresser à
24 juin SALOMON COHN, à Carrollton.

A LOUER—Une jolie maison de maître très commode, située sur le chemin du Bayou, à peu de distance de la rue des Remparts, composée de 9 appartements avec cuisine, écurie, jardin, etc. S'adresser pour le prix, et les conditions à M. MAHER,
13 juin no 16, rue Poydras.

A LOUER—Le tout ou une partie seulement de la maison située rue du Canal, no 128. La situation est on ne peut plus agréable, les appartements sont beaux et bien divisés.
10 juin S DEPOORTER.

A LOUER—Jusqu'au 1er octobre prochain. La belle et spacieuse maison avec cuisine, et maison, située no 69 rue Royale près la rue Bienville; le loyer est très modéré. S'adresser au bureau du shériff.
10 juin FRED. BUISSON, shériff.

A LOUER, jusqu'au 15 novembre prochain, une Maison avec Magasin dans la rue Royale. S'adresser pour les conditions à
3 juin H C CAMMACK & Co.

A LOUER
Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no 40, Vieille Levée, second porte après la rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement, et s'il est demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les précédentes. S'adresser sur les lieux, à M. A. Paillard ou à ROBERT LAYTON.
29 mai No. 33, Vieille Levée.

A LOUER—Plusieurs chambres situées au dessus de notre magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti.
24 mai C. LEFEBVRE & frère.

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 38, rue du Camp. S'adresser sur les lieux, à JOHN CROSBY.
1er mai

Maison garnie à louer à Biloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendra quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, no. 81. 22 av—2

AVIS.
HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge. C'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour
1 av J. K. HAMILTON

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie du chemin en fer de la Nouvelle Orléans et Nashville.
LES actionnaires de cette Compagnie sont notifiés par les présentes que, par une résolution de la direction adoptée le 19 de ce mois, la demande qui leur a été faite le 13 février dernier du paiement de cinq piastres par chaque action, a été rapportée, et lesdits actionnaires sont en outre
Notifiés que:
Attendu que par une résolution de la direction adoptée le 19 de ce mois, il a été adressé aux actionnaires de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville une demande des paiemens suivans sur les actions qu'ils possèdent, savoir: deux piastres par chaque action, payables le 1er. septembre prochain; deux piastres par chaque action payable le 1er. décembre prochain; et deux piastres par chaque action payables le 1er. mars prochain.
En conséquence, il est résolu que le secrétaire de cette compagnie notifiera les actionnaires, par la voie des journaux de cette ville, que conformément à la 9ème section de la charte, il est loisible [...] de ces payemens exigés sur le dit capital de ladite compagnie pendant le terme de soixante jours, à partir de la date pour laquelle le dit paiement est exigible, sous la condition expresse, toutefois, que si le dit paiement n'est pas régulièrement fait à l'expiration dudit prolongement de soixante jours, [...] en faveur de la compagnie, [...] formellement et positivement confisqué [...] qu'en conformité de cette demande, tous ceux des actionnaires de ladite compagnie qui jugeront convenable d'ajourner les paiements sur leurs actions pendant cet espace de soixante jours, que la charte leur accorde, sont notifiés que, la demande de deux piastres par chaque action payable le 1er septembre prochain, peut être ajourné jusqu'au 31 octobre; que la demande de deux piastres par chaque action payable le 1er décembre prochain, peut être ajourné jusqu'au 31 janvier; et que la demande de deux piastres par chaque action payable le 1er. mars prochain, peut être ajourné jusqu'au 30 avril prochain.
24 juin A. R. McNAIR—sec'

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ
Cette Institution tirera des checks sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
13 juin JAMES B. MARKS, faisant fonction de caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 juin.
AVIS est donné par les présentes aux actionnaires que d'après une résolution adoptée par la direction, l'époque fixée pour le paiement de la balance du capital a été reculée jusqu'au 31 janvier prochain. RICHARD RELF,
22 juin caissier.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne seront ouverts le 20 de ce mois au bureau de M. P. J. Tricou, rue St. Louis entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. J Tricou et Le Duvigneaud.
Par ordre des commissaires,
6 av DUVIGNEAUD, secrétaire.

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS.
Il a été arrêté par la direction, que le paiement des actions se ferait comme suit:
Un 10me comptant, et pour la balance les actionnaires fourniront leurs billets pour un vingt-deux mois de date, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.
Par ordre de la direction.
J. B. S. ST. AMAND,
15 mars Secrétaire protem.

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.
EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés) à dater du 15 de ce mois, de 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.
Par ordre de la direction,
J. B. S. ST. AMAND,
10 mars Secr pro tem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov

A VENDRE.—Un beau et élégant CABRIOLET, nouvellement arrivé de France, et fabriqué par LEPINE. S'adresser à M. T. Gaillardet, rue d'Orléans, maison Vignié. Pour le voir, maison du docteur Lambert rue Royale. 20 juillet.

LE docteur T. GAILLARDET, médecin de la faculté de Paris, ancien élève des hôpitaux, membre de la société anatomique de Paris et de l'académie scientifique de l'Ile de Corse, a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances qu'il met ses soins à leur disposition pour toutes les maladies des dames des hommes et des enfants, les accouchements, et les opérations de grande et petite chirurgie.
Sa demeure est rue d'Orléans, près la rue Royale, maison de Mr. Vignié. Th. GAILLARDET.
6 juin—qj

LES soussignés offrent à vendre, un assortiment général de Marchandises pour le marché mexicain.
489 pièces Toile de Dundee, pour emballage,
41 pièces Toile d'emballage du Kentucky,
50 rouleaux cordages du Kentucky,
22 boucauts eau de-vie superieur, du Old London Dock,
50 caisses Hockheimer, 25 dito Liebfraumilch
50 caisses Rudesheimer, 100 dito Niersteiner,
180 paniers champagne, marque de Joly,
200 paniers Nectar Mousseux, marque de Lambert & Co.
100 paniers œil de Perdrix,
50 douzaines vieux vin de Porto et de Sherry.
W. F. VIGERS & CO.
13 juillet—12 No. 30, rue Bienville.

A VENDRE.
UN magnifique Harnais Anglais, venant d'être reçu et à vendre au No. 110, rue de Chartres.
8 juillet

LIQUEURS—20 caisses Liqueurs superfines de la Martinique, à vendre par A. CAPDEVIELLE & Co.
8 juillet Rue Toulouse, no 19.

MESSRS. DOLBEAR & FRERES,
LA méthode de Calligraphie de Dolbear, calculé pour des leçons particulières et publiques, a été reçue et est en vente aux académies d'écriture, rue de Chartres, no. 8, Nouvelle Orléans; Broadway, no 18, New York, et rue Dauphine, Mobile.
On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.
On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville. On aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 13 juin

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras.
15 juin SALOMON COHN

R. H. BRUNET, Encanteur.
TIENT SON BUREAU AU
No. 91 Rue de la Commune.
3 avril—3m

EN magasin, d'importations antérieures, Vins fins en caisses et en barriques, blancs et rouges, de Bordeaux, Madère et Champagne—Eau de vie en demi et quarts de pipes, de Dumon, Dupuy et autres; Guignolet d'Angers—Vinaigre d'Orléans—Genièvre de Hollande de Ozy & fils de Rotterdam—1000 boîtes de Sardines à l'huile de Colin—quelques caisses conserves et pâtes assorties—salaisons assortis de Marseilles—amandes en coques à la dame—parfumeries assorties LATASTE & BRULATOUR
6 juillet 19, rue St Louis.

A VENDRE par *M. S. Cucullu, Lapeyre & Co.*, rue Toulouse, No. 27.
246 caisses Sucre blanc de la Havane, 1ère qualité; 180 surons Tabac en feuille de Manzanilla. 100,000 cigares de la Havane, de différentes qualités.
3 juillet

CHARLES H GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres.
VIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et plumes, en plume
1[...] avril

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No 9864—Présent l'honorable Charles Maurian—Joseph Boulet contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en pleine Cour, le lundi 21 d'août prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 29 juillet 1837. ARMAND GUYOL,
1er août—3 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Présent l'honorable C. Maurian juge, no 9857 F. Villiet Bienvenu contre ses créanciers, et les créanciers de V. Bienvenu et Brugier. Sur lecture et enregistrement de la pétition dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des insolvables ait lieu en l'étude de L. H. Féraud, not. pub. le samedi 2me jour de septembre prochain, afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et en même tems, toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés sont, et demeurent suspendues.
Nouvelle Orléans le 31 juillet 1837.
Signé CHARLES MAURIAN, juge,
Par ordre de la Cour.
ARMAND GUYOL,
1er août—3 député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans. —Présent l'honorable Ch Maurian, juge.—No. 9852.—Barnhow Oelreich contre ses créanciers, et les créanciers de Van Pelt, Oelreich & Co.—La cession de propriétés des pétitionnaires, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'étude de M. F. Grima, notaire public, le mardi 29me. jour du mois d'août, courant, afin de délibérer sur leurs affaires, et en même temps, toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés sont et demeurent suspendues; il est ordonné que M. J. W. Smith, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, le 28 juillet 1837.
Ch. MAURIAN, juge.
1er août—3 ARMAND GUYOL, dép gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—*John Walker contre ses créanciers.*—La cession des propriétés de l'insolvable, ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. J. B. Marks, notaire public, le lundi 28me jour du mois d'Août prochain, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et en attendant, toute poursuite contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues: Mr C. M. Randall, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de l'honorable Charles Watts, Juge de la Cour ci dessus. Le 22 Juillet 1837. P. LE BLANC,
1er août—3, lps. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 965[...].—Simeon Ford, h. c. l., contre ses créanciers. (Pour un atermoiement.)
Sur lecture et enregistrement de la pétition dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable ait lieu en l'étude de Mr Louis Féraud, notaire public, le mardi 29e jour d'août prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues
Nouvelle-Orléans, le 27 juillet 1837.
Signé J. BERMUDEZ, juge, agissant en l'absence de l'hon. Charles Maurian. Extrait des minutes, ARMAND GUYOL,
29 juillet—3 Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er District Judiciaire, James C. Johnson contre ses créanciers.—La cession des propriétés de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers, ait lieu en l'étude de M. Felix Grima, notaire public, le 28ème jour du mois d'août prochain à 10 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont, et demeurent suspendues. M. Wm. C. Micou, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Présent, l'honorable Charles Watts, Juge de la Cour ci-dessus mentionnée.—Ce 22 Juillet 1837.
J. LE BLANC,
25 juillet—3f 1f en 10j. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district Judiciaire—George R Rountree et Rountree & Godwin contre leurs créanciers. La cession de biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant J. B. Marks, notaire public, le jeudi 2me jour du mois d'août, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, et en même temps toutes poursuites contre les personnes et les propriétés de G. R. Rountree, et Rountree & Godwin sont et demeurent suspendues. M. Hennen, est nommé pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de l'hon. Charles Watts, juge de la dite Cour.—Ce 22 juillet 1837.
JOHN L. LEWIS,
25 juillet—3 f 1 f 10 j Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, 9 août 1837 Présent l'hon. J. Bermudez, juge en commission.—No. 9873.—*De Sur frères et autres contre A. Canville* (Pour une cession forcée.) Sur la motion de A. W. Pichot, avocat de demandeurs dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de A. Canville ait lieu en l'étude de L. Féraud, notaire public, le lundi 21 août courant, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit A. Canville, et de nommer un ou des syndics pour administrer les dites biens, et en même temps poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, 9 août 1837.
10 août—3 J. OLLIE, député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district Judiciaire—T. L. Crowell contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant Horatio Davis not pub. le lundi 21me jour du mois d'août, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont, et demeurent suspendues. Par ordre de l'honorable Chs. Watts, juge de la dite cour. JOHN LEWIS,
10 août—3 1ps Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Je certifie que le 30 juillet 1837, jugement fut enregistré dans cette Cour, dans l'affaire de madame Abadie, Marguerite Brandin ou Bertrand Abadie son mari, dans les termes et chiffres suivans,—No 9732. —Madame Abadie, Marguerite Brandin, contre Bertrand Abadie son mari.—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement soit entré en faveur du demandeur contre le plaintif, et que les biens du mariage soient dissous entre les parties, et que le plaintif paie les frais.
Nouvelle Orléans, le 1er. août 1837
[Signé] CHARLES MAURIAN, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour de Paroisse, à la ville de la Nouvelle Orléans, le 2ième jour du mois d'Août, de l'année de notre seigneur, mil huit cent trente sept, et de la 62ème année de l'Indépendance des Etats Unis
ARMAND GUYOL,
5 août—3 Député Greffier.

CREVASSE, FRERES, arrivant de Paris peintres en voitures et enseignes, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de s'établir rue Ste Anne encoig St. Claude. Ils garantissent aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, de leur peindre les voitures aussi bien que les nouvelles venant de N. York. Ils peindront de plus les appartemens, les lampes, et font généralement tout ce qui concerne leur état 15 j—10

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
EN vertu d'une ordonnance de police, avis est donné qu'à compter de lundi 3 juillet prochain, jusqu'au 1er. septembre suivant, il sera distribué, chaque nuit, des saucisses empoisonnées aux chiens qui seront trouvés errants dans les rues de la troisième municipalité.
Le 26 juin 1837. D PRIEUR, maire.

SUCRE A BON MARCHE.
12 livres bon Sucre, } Pour 1 piastre.
14 livres moins beau. }
AU magasin d'Antoine Michoud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.
On trouve audit magasin: Remède et Pilules de Le Roy, Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brézil, Marmites françaises, Serrures et Ferremens de toute espèce. 31 mai—2 m

RUE BOURBON, No. 327.
INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: **H. MAGNIN,**
PROFESSEUR ES LETTRES ET ES SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)
Objets de l'Enseignement.
Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hebreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne; Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres:—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique:—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle.
HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR,
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.
H. MAGNIN tient ouvert un *cours spécial* pour les personnes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. 7 jan

EN vente chez LELIEVRE, Libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.
Portrait lithographié de Mr. Villeré, ancien Gouverneur de la Louisiane.
Bataille de Waterloo, peint par Steuben, gravé par Jazet.
Bonaparte à Jaffa, par Gros, gravé par Laugier.
Vues de Paris, encadrées et en feuilles.
Images de Saints, gravées et lithographiées, noires et coloriées.
Description de la cérémonie du Sacre de Napoléon, ouvrage magnifique.
Académies et principes de dessin.
Explications du Maréchal Clauzel.
Crayons lithographiques, &c. &c 20 juin—3ps

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qu'il appartiendra.
16 mai D PRIEUR, maire.

Beaux Peignes d'ivoires, Eventails et Cartes à jouer, reçus par le navire Huntsville, de New-York.
196 DOUZAINES beaux Peignes d'ivoire, grandeurs et qualités assorties; 1000 Eventails de l'Inde; 200 idem en soie; 50 Eventails en plumes blanches, et 11 grosses Cartes à deux têtes, à vendre par POLLARD & GREEN,
6 juillet No. 53, rue de Chartres.

A VENDRE.—Plusieurs Titres de Soldats et autres droits à des terres au Texas, concessions du gouvernement. HENRY HART,
15 juillet 39, Vieille Levée.

DEMANDE—On a besoin d'un homme exact et sobre pour aller dans une des parties les plus [...] de la campagne, en qualité de vacher [...] et se rendre généralement utile sur l'habitation. S'adresser au no. 120, rue Poydras, entre les heures de une à deux. 15 juillet—1[...]

50 Piastres de Récompense—Seront données [...] appréhension et la mise à la geôle du nègre JIM BLAKE, parti marron de chez son maître, depuis environ trois mois; il est d'une forte construction, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, âgé de 35 ans et a un morceau de chaque oreille de coupé et le doigt de la main gauche coupé jusqu'à la seconde phalange. S'adresser au bureau de ce journal. 8 août—1m.3p

20 Piastres de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné le nègre nommé JOHN alias JACKSON, taille 5 pieds 4 pouces, ayant la figure bourgeonnée et un air riant. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des prisons de cette paroisse, la ville. 8 août—12 M. ANDRY, jr

Dix Piastres de Récompense.
Partie de chez la soussignée la négresse nommée LISETTE, marchande de marchandises sèches, depuis le 22 mai; elle a pour habitude d'aller vendre au bas de la ville et à la paroisse St. Bernard, et de l'autre bord du fleuve; elle est libre, âgée d'environ 45 ans, taille 5 pieds, et un gros signe vers le yeux; et elle a pour habitude de tenir sa main gauche couverte avec le bout de sa manche, parce que deux doigts sont ployés; elle a été achetée de la veuve Quarryon. La susdite récompense sera donnée à quiconque la ramènera chez la soussignée, rue Moreau, No. 122.
5 août—14 ROSA NABA.

$50 DE RECOMPENSE.
Parti marron depuis le 23 juin dernier, du magasin de Mme. veuve Miston, encoignure Chartres et Toulouse, un jeune nègre nommé John âgé d'environ 18 ans, taille de 5 pieds, peau noire, il est un peu bègue, et sourit quand on lui parle; il a été vu plusieurs fois du côté du Bayou Carondelet et au railroad. La récompense ci dessus sera payée si on le prend hors de la paroisse d'Orléans, ou 25 piastres s'il est pris dans la paroisse et mis dans une des geôles.
Toute personne qui donnera asile, sera poursuivie suivant la rigueur des lois.
S'adresser à P. CAILLIAN ou à
5 août—10 J. P. DESBOIS.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me. municipalité, à Fraissaty, THOMPSON, griffe, se disant libre, âgé de 32 ans, taille 5 pieds 10 pouces, figure allongée, ayant une cicatrice à droite du menton, et ne parlant qu'anglais; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 29 juillet 1837.
P. BAYHI,
29 juillet—10 Chef du poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me. municipalité, à Fraissaty, le nègre nommé EPHRAN LARKINS, se disant libre, âgé de 35 ans, taille 5 pieds 5 pouces et demie, figure roussâtre, ayant le petit doigt de la main droite ployé, provenant d'avoir été cassé; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 29 juillet 1837.
P. BAYHI,
29 juillet—10 Chef du poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Fraissaty, le nègre nommé LEVEN DORATY, se disant libre, âgé de 35 ans, taille 5 pieds 7 pouces, figure ordinaire, ayant deux petites cicatrices près de l'œil droit, ne parlant qu'anglais; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 29 juillet 1837.
P. BAYHI,
29 juillet—10 Chef du poste.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
Seront données pour l'arrestation de l'esclave JOSEPH, qui est parti marron le 15 juillet. Il est très noir, et a la tête très chevelue. On l'a vu dernièrement [...] dans la rue Noyer. Il est de la taille de 5 pieds et demi, et est âgé de 21 ans. Les capitaines de navires sont par les présentes avertis de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur des lois. Ce nègre parle anglais et français.
29 juillet—1m B. COQUET.

Détenu à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Fraissaty, le nègre HENRY THONSON, se disant libre âgé de 21 ans, taille 5 [...] pouces, figure ronde, peau roussâtre, ayant le doigt du milieu de la main droite crochu. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 27 juillet.
27 juil—10 P. BAYHI, chef de poste.

$50 DE RECOMPENSE.
Parti marron [illegible] 29 [...] d'environ 30 ans, [illegible]
9 juin Wm. REGAN

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. Parti marron de l'habitation de M. A. Morin, paroisse de Baton Rouge, il y a environ [...] nommé MANUEL [illegible]
[illegible]

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me. Municipalité, [...] John Collins [...] se disant [...] [illegible] Avis est donné au propriétaire [...]
Poste du faubourg Washington, 20 juillet 1837.
P. BAYHI—Chef du poste

MAQUEREAU—[...] barils maquereau No. 3 en débarquement, à vendre par ROBERT H. WHITE, No. 34 rue Gravier.
10 août

TABAC—du Kentucky, à bas prix, constamment en main, à vendre par
10 août HEFFORD & SORGENFREY.

GRAISSE & BEURRE—30 [...] Graisse [...], 40 [...] du Beurre, en magasin, à vendre par
10 août HEFFORD & SORGENFREY.

PORC ET BŒUF—50 b[...] Porc pour habitation et 70 demi-barils Bœuf à vendre par
10 août HEFFORD & SORGENFREY.

FARINE—210 barils farine nouvellement moulue et de première qualité, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, et à vendre par
10 août G. DORSEY, no. 44 nouvelle Levée.

WHISKEY—80 barils Whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, à vendre par G. DORSEY, no 44 nouvelle Levée.
10 août

CAFE DE LA HAVANE—60 sacs café de Havane en débarquement de la goëlette Hyperion, à vendre par
10 août R. GRONING & Co

FARINE—180 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, et à vendre par YORKE, frères,
10 août 65 rue du Camp.

SUCRE—110 boucauts Sucre de première qualité, en magasin et à vendre par THOMAS BARRETT.

WHISKEY—De haute preuve, à vendre par G. DORSEY,
8 août 44, nouvelle Levée.

PORC—300 barils porc prime et mess, à vendre par G. DORSEY,
8 août 44, nouvelle Levée.

PORC pour habitation, 195 barils porc M. O, à vendre par G. DORSEY,
8 août 44, nouvelle Levée.

SAVON—100 caisses Savon No. 1, 100 do No. 2 reçues récemment et à vendre par A. N. HART,
8 août No. 38, Vieille-Levée.

BOIS DE TEINTURE & CUIRS—20 tonneaux et 295 Cuirs, en débarquement de la goëlette Romeo, et à vendre en avant à la Levée. S'adresser à J. ROBERT & Co,
8 août 47, rue Bienville.

SIROP DU LIMON—105 caisses à vendre par ROBERT H. WHITE,
8 août No. 31, rue Gravier.

500 sacs Maïs, reçus récemment, à vendre par SLOAN & BROTHER, No. 93, rue de la Nlle. Levée.
8 août

CUIRS—421 Cuirs de bœuf du Mexique, en débarquement de la goëlette Lion, et à vendre par A. CAPDEVIELLE & Co., rue Toulouse, No. 19
8 août

AVIS—Le soussigné fera des avances libérales sur le coton consigné à ses amis à Amsterdam HUGO C GILDEMEESTER.
8 août 45, rue Bienville.

MAIS—77 sacs en débarquement du bateau à vapeur "Belle", à vendre par COIT & Co,
8 août 20, rue de la Douane.

PAPIER—54 rames Papier, et 30 do à envelopper, à vendre par FRANKLIN & AMES,
8 août 55, rue du Camp.

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & Co., rue Toulouse, No 27.
151 sacs café de la Havane,
300 milliers cigares de la Havane, différentes qualités; 150 ballots tabac de Manzanillo, tripes et capas
5 août

SAVON ET BLANC DE BALEINE—En débarquement du brick Two Sisters, de Boston, et à vendre par les soussignés,
125 Savon No. 1.
200 do Blanc de Baleine, 4, 5 et 6
CARRIERE, DARAN & Co.
5 août 13 et 15 rue St. Louis

EAU DE VIE, 4e. et 6e. preuves—Reçu par les soussignés de Bordeaux et en débarquement de la barque Lubeck: 60 barils eau de vie 5e. preuve, 30 demi pipes do do; 10 do champagne cognac; 20 do eau de vie blanche, 4e preuve; 10 do do 6e do.
Importé pour le marché mexicain:
48 caisses vermicelli; 54 do macaroni; 12 barriques vin rouge de qualité supérieure; 25 caisses do. Château Margaux très supérieur.
8 août CARRIERE, DARAN & Co.

SUCRE—180 boucauts Sucre, sur une habitation à 54 milles au-dessus du fleuve, à vendre par W. F. VIGIERS & Co.
27 juillet No. 30, rue Bienville.

A LOUER
LE haut de la maison occupée par M. Wm. Boswell, rue Conti, entre Chartres et Levée. S'adresser à EDWD. GOTTCHALK,
25 juillet No. 104, rue de Chartres.

DOUBLONS Espagnols—500 Doublons à vendre par ROBINSON & Co.
25 juillet No 45, rue du Camp.

VIN de Champagne—280 paniers champagne d'une qualité supérieure, et d'importation récente en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 29 rue Bienville.

KIRSAWASSER—100 Caisses en magasin et à vendre par KOHN, DARON & CO.
20 juillet No. 28, rue Bienville.

VIN de Madère de la Sicile—5 boucauts, de 74 quarts barriques madère de la Sicile, de la marque de Ingham, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 28 rue Bienville.

MOUSSELINE—3 balles mousseline d'un nouveau patron, convenable pour les marchés mexicains, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 28 rue Bienville.

Ventes à l'E[ncan]

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1837, et à la requête de M Gustave Tournade, tuteur de ses enfants mineurs, Jules, Joseph et Pierre, Gustave Tournade, il sera vendu, le mardi, 22 août à midi, à la Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue de Craps, entre les rues St Antoine et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et constructions, consistant en une maison en briques, de quatre appartements, deux galeries et deux cabinets, et une cuisine briquetée entre poteaux, de quatre appartements.
Conditions: l'acquéreur assumera le paiement de deux billets à ordre, l'un de $1,360, payables le 27 août 1837, et l'autre de $1306, 67 payables le 27 février 1838, et pour la balance fournira trois billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque, à 12, 18 et 24 mois, du jour de la vente. 16 juillet—1 lp

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le Samedi 2 Septembre prochain, à midi, à la Bourse, située à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District, dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane et à la requête de Mr Alphonse Desmare, syndic des créanciers de Mr. Dupart h. c. l. les propriétés et esclaves ci-après décrits, dépendant des biens abandonnés par le dit Mr. Dupart à ses créanciers, savoir:
1o. Le tiers indivis d'une terre située dans la paroisse St. Tammany, Etat de la Louisiane, sur la rive occidentale du Bayou Falia, près de la ville de Covington, bornée au sud par les terres de M. Mc. Farrell, et à l'est par le Bogue Falia, contenant 640 acres plus ou moins
2o. Un lot de terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No 20 de l'Ilet No 13, sur un plan dressé le 9 février 1835, par Joseph Pilié, voyer de la ville, lequel plan est déposé chez Mr. F. de Armas, notaire public, le dit lot mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la Promenade La Fayette, sur 120 pieds 3 pouces de profondeur, entre les rues Moralès et du Port
3o. Un lot de terre situé à Mandeville, faisant partie du terrain No. 11 de l'Ilet No. 3, mesurant 30 pieds de face à la rue Lamarque, sur 190 pieds de profondeur.
4o. Un nègre nommé JOE, de 45 ans, cordonnier.
5o. Un nègre nommé TOM, de 52 ans dito.
6o. Une négresse nommée DIANE de 28 ans.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque portant jusqu'à parfait paiement. 1er août—5

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 5 juillet 1837, il sera vendu, le mardi 12 Septembre prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les esclaves ci après nommés dépendant de la succession de feu Guillaume Duperron:
Une négresse nommée *Marianne*, âgée de 45 ans, cuisinière, blanchisseuse et marchande de fruits, avec ses deux enfants *Georgine* et *Jacqueline*.
Sanite, fille de Marianne, mulâtresse de 19 ans, cuisinière.
Elisabeth, fille de Marianne, griffonne, âgée de 15 ans, domestique de maison.
Adèle, fille de Marianne, griffonne, âgée de 12 ans, domestique de maison.
Hortense, négresse, âgée de 30 ans, blanchisseuse.
Edmond, âgé [...], manœuvre.
Conditions, un tiers payable comptant; le reste à un crédit de douze mois, en billets endossés à satisfaction [...], avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant Mr. L. T. Caire notaire public, aux frais des acquéreurs. [...] août.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, le Samedi 19 du courant, à 10 heures du matin, sous le magasin à la rue Conti, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier District Judiciaire, en date de 12 de Juin 1837,
Une quantité de marchandises avariées abandonnées par Abraham De Young à ses créanciers, consistant en SOULIERS, LINGE FAIT, &c. Conditions: pour toute somme au-dessous de $100, comptant et au dessus 90 jours de crédit. 8 août

BEURRE de l'Ouest—30 firquins à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
5 août No. 14, rue Poydras.

FARINE—600 barils farine superfine, en débarquement, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
No. 14, rue Poydras.

PIMENT et Clous de Girofles—50 sacs piments, 10 barils clous de girofles à vendre par ROBERT H. WHITE, 31, rue Gravier.

VIN de Malaga—50 quarts de barriques à vendre par ROBERT H. WHITE, No. 31, rue Gravier.

MAQUEREAUX—300 quarts de barils maquereaux No. 1 et 2, en débarquement, à vendre par ROBERT H. WHITE, No. 31, rue Gravier.

CUIRS—336 cuirs de Tampico, en débarquement de la goëlette Creole, en face de la rue St. Louis, à vendre par JOHN CROSBY,
1er août

HUILE DE PALMACHRISTI—Une petite quantité en magasin à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, No. 17, rue des Magasins.

SAVON—100 caisses savon, en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
1er août No. 17, rue des Magasins.

MAIS—60 sacs en magasin et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
1er août No. 17, rue des Magasins.

120 boucauts sucre, à vendre sur l'habitation par LEBLANC & HAYDEL,

60 boucauts sucre, à vendre par LEBLANC & HAYDEL, 26, rue Toulouse.

JAMBONS—Petit salés et Jambons de qualité supérieure, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, No. 17, rue de la Commune.
29 juillet

PORC—Porc de [...] de qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, No. 17, rue de la Commune
29 juillet

A LOUER—Un bureau au [...] étage du magasin No. 39, Vieille Levée, s'adresser à HENRY HART, No. 39, Vieille-Levée.
29 juillet—

ON demande à louer [...] d'environ 25 ans pour travailler dans un magasin [...] E. LOMBARD, Rue de la Douane.

BISCUIT—En magasin [...] pain pilote et de biscuits [...] à vendre par SLOAN & BROTHERS, No. 93 Nlle. Levée.

WHISKEY—100 barils vieux Monongahela, en magasin et à vendre par SLOAN & BROTHERS, No. 93 Nlle. Levée.

EAU-DE-VIE—50 demi-pipes eau-de-vie [...], deux et 30 do. de la Rochelle, ayant droit au drawback, à vendre par SLOAN & BROTHERS, rue de la Nlle. Levée No. 93

REÇU par les derniers navires de France—100 caisses liqueurs assorties en flacons de [...] pouces, [...] nouveaux.
20 caisses véritable absynthe suisse; 200 do. Kirchwasser, qualité supérieure;
160 paniers Champagne, do do.
20 caisses porcelaine en [...] et dorée, telle que tulipes, pots à sucre, cornets, plateaux à fruits &c. &c.
16 caisses mousselines suisses, brodées et unies, qualités assorties.
250 caisses Curaçao double, de Hollande, en cruchons,
300 caisses prunes Reine Claude, au [...]caux; 50 caisses jus de groseille framboisé pour glaces et sirops,
250 caisses fruits confits en flacons de cristal, nouveaux modèles. J. MATLKRE, Rue St. Louis No. 16
5 août

SOCIETE.—Les soussignés ayant ce jour contracté une société avec le colonel Lawrence S Banks, de North Alabama, pour la transaction de la commission en général, et des affaires d'exécutions, [...] Les affaires seront conduites sous la raison de **Slaughter, Picket & Banks.**
La raison de Slaughter & Pickett continuera [...] affaires.
13 juillet—10 SLAUGHTER & PICKETT

AVIS—La maison de commerce faisant des affaires à Londres, en Angleterre, à New York et d'autres villes des Etats-Unis, sous la raison de Thomas Wilson & Co. ont cédé et transféré aux soussignés, tous leurs propriétés mobilières et immobilières, de quelques descriptions que ce soit, et dans quelques parties dans les Etats Unis où elles puissent se trouver pour le bénéfice de tous les créanciers, ce dont toutes les personnes y intéressées sont priées de prendre avis pour leur gouverne.
New-York, 13 juillet 1837.
J. D. BEERS, }
LEWIS CURTIS } Administrateurs.
22 juillet—14

NOUS recevons par le navire St. James, du Havre, un assortiment de Mouchoirs de Batiste, composé de Mouchoirs de Batiste imprimés, bien assortis pour femmes et pour enfants; dito Mouchoirs de Batiste [...] et un fort assortiment de Batiste Claire.
13 juillet E. LEFEBVRE & FRERE.

TENUE de Livre—Une personne connaissant cette science par pratique et théorie, donnerait des leçons particulières, en français ou en anglais, comme on pourrait le désirer. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 juillet—13

SUCCESSION DE FRANCOIS TOULO[...]—Avis—Les créanciers de cette succession sont invités à faire connaître au soussigné, exécuteur testamentaire, le montant de leurs créances, et ceux qui doivent à la dite succession, à venir régler immédiatement.
22 juillet—14 FRANCOIS DUCCING rue de Craps no 61.

A VENDRE au No. 116 rue de Chartres chez Broxsema & Swasey, un superbe Harnais Anglais, des mieux finis. 24 mai

M. LATERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Rouvaux et E Herbault, ou à M. J. L. Carpentier, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1n

BRIQUES A FEU DE PREMIERE QUALITE.
A VENDRE, à l'entrepôt de M. Bonday, près de Pensacole, de 3 à 400,000 briques d'une qualité qui n'excède en rien à n'importe quelles briques des Etats-Unis. Ceux qui désirent se procurer cet article feront bien de les acheter, car il n'y a pas à se tromper dans leur qualité. Nous faisons aussi des briques de [...] que l'on nous les commande.
23 juin—6m lps JAMES & STARKE.

AVIS—Le public est prié de ne pas négocier un billet daté 3 mars 1837, à 8 mois de date, souscrit par Sterns & Co. en faveur de M. Courtney, pour la somme de 1000 piastres, attendu que le paiement dudit billet est arrêté.
19 mai— STERNS, LANGDON & Co.

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hampden, Texas, pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont [...] magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qui peuvent leur être confiées. Pour les renseignements, chez JAMES REED & Co., THOS. TOBY & Brothers, TURNER & WOODRUFF
29 mars

DEMANDE D'UN DOMESTIQUE—On peut obtenir du comptant pour une négresse qui serait une bonne domestique, et âgée de 25 à 30 ans, garantie et bien recommandée, en s'adressant au No. 16, rue Poydras. On ne ferait aucune objection à l'acheter si même elle a un enfant, de 8 à 10 ans. 25 juillet

FRUITS à l'Eau de vie—30 caisses Prunes, à vendre par J. VATINEL, rue Conti, No. 21
27 juillet

[...] notice, is [...]
ous to the expiration of sub[...]
Advertising.—One dollar [...]
insertion, and half that price [...]
any material alteration from [...]
ments will be charged as a [...]
Advertisements ordered [...]
vals, will be charged one d[...]
Yearly Advertisers.—[...]
orary dollars for English a[...]
guages. Banks, Insurance [...]
public institutions, fifty doll[...]
$30 for each language. [...]
and $60 for both languages [...]
Managers, and Ordinary [...]
ing the attention of the pub[...]
cards of passengers, benefit[...]
one dollar per square, for th[...]
language.
Communications or Advert[...]
nature, when admissible [...]
in advance.
A deduction of twenty-five [...]
to Auctioneers, Sheriffs, R[...]
[...]
Constwise [...]
For Pensacola, Mobile [...]
[...]
For PHILADE[...]
[...]
FOR NEW Y[...]
The superior fast [...] brig Ligonia, [...]
[...] LEVI H. GA[...]
European T[...]
FOR LIVE[...]
The superior and [...] Capt Murphy, [...]
FOR COW[...]
The new, superior [...] DAVID WEBSTER [...]
FOR BRI[...]
FOR LIVERP[...]
West India T[...]
FOR FREIGHT [...]
To St. Jago de Cub[...]
Lady Hope, J. Arnoux [...] KOHN, DARON, & Co
Bank & Company
[...] New Orleans & Nashville R[...]
NOTIFIED, T[...]
[...]
LOUISIANA STATE
NOTICE is hereby given to [...]
[...] RICHARD [...]
EXCHANGE HOTEL & B[...]
[...] J. B. S. St. AMAND
EXCHANGE HOTEL & BA[...]
BY order of a resolution of the [...]
[...] J. B. S. St. AMAND, Sec
WATER WORKS—[...]
THE public are informed that [...]
MAYORALTY OF NEW [...]
AGREEABLY to the ordin[...]
New Orleans Canal and Ba[...]
NOTICE is hereby given to [...]
[...] P. AUVRA[...]
TO PLANTERS.—A respe[...]
THE PARTNERSHIP h[...]
[...] DANERO & [...]
SUPERIOR FIRE [...]
ON hand [...]
VERY CHEAP [...]
TWELVE Pounds good [...]
CORN—[...]
A [...] KOHN, DARON & C[...]